



Développement du sport (volleyball & beach volleyball)

Date : Juin 2019
Version : 1
Impression : 14.08.2019

1 Développement du sport

L'idée du développement systématique d'une discipline sportive a été concrétisée en 2017 par Swiss Volley avec l'adoption de la « Stratégie SV 2024 ». Dans le présent document, les objectifs de la « Stratégie SV 2024 » sont rattachés au « Concept cadre FTEM volleyball & beach volleyball » et complétés par les points tirés du document « Développement de l'athlète volleyball & beach volleyball ».

L'horizon de réalisation des objectifs est l'année 2024, sauf mention contraire.

1.1 Généralités

- SV promeut et applique une culture du volleyball commune et une philosophie de la formation partagée par tous.
- L'effectif des entraîneurs a augmenté de 20 % et la qualité s'est nettement accrue (phases F et T).
- La marque VB/BVB est visiblement renforcée. Les recettes publicitaires ont augmenté de 750 000 CHF (marge sur coût variable).
- Les processus des ressources sont efficaces et modernes.
- Le niveau de professionnalisme des clubs et la présence médiatique ont clairement monté.

1.2 Domaine clé Foundation

Stratégie SV 2024

- La situation s'est améliorée pour les bénévoles dans le sport populaire et les AR et les clubs sont soutenus dans leur développement.
- L'effectif est passé de 700 à 2000 licenciés dans la catégorie kids.
- Les enfants bougent et sont amenés au VB (taux de conversion de 50 % des licences kids en licences SV).
- L'effet du volleyball scolaire est renforcé en collaboration avec les AR et les cantons.
- Le nombre des licenciés BVB est passé de 2400 à 4000.

Développement de l'athlète – volleyball & beach volleyball

- Démarrer le projet « Montre ta grandeur » (à partir de la saison 21/22).
- Donner les moyens de mettre en place les cadres de promotion des AR dans la phase F3 (à partir de la saison 20/21).

1.3 Domaine clé Talent

Stratégie 2024

- 4-6 talents à haut potentiel par année de naissance sont détectés et encadrés (plan de formation et de carrière en VB et en BVB)
- La faisabilité d'un centre national d'entraînement pour le domaine de la relève est examinée.
- Une étude de faisabilité de la « maison du volleyball » est réalisée.

Développement de l'athlète – volleyball & beach volleyball

- Réorientation de la détection et de la promotion des talents selon le nouveau document « Développement de l'athlète » (à partir de la saison 20/21).
- Définition des rôles, missions et responsabilités des différentes structures responsables (à partir de la saison 19/20).
- Réorientation du projet « Top Talent » (à partir de la saison 20/21).
- Projet « Draft 1 & 2 » (à partir de la saison 20/21).

1.4 Domaines clés Élite & Mastery

Stratégie 2024

- Le volleyball féminin reste dans la classification 3 de Swiss Olympic.
- Le volleyball masculin accède à la classification 3 de Swiss Olympic.
- Un CHE ou CHM de beach volleyball élite ou de la relève a lieu tous les quatre ans en Suisse.

- SV a mis en place toutes les conditions requises possibles pour décrocher une médaille olympique en beach volleyball.